COMPTE-RENDU DU CONSEIL DE QUARTIER LOUVRE-OPERA

Réunion du 21 septembre 2026

Présents (31) : Christophe AIRAULT, Amélie AIRAULT DE ANDREIS, Marie-Françoise AUFRERE, Helen Anne BEILBY ORRIN, Léa BERTHET, Marie BERTIN, Julien BLOCH, Ulysse BRIET-ELISÉ, Maja DAVID AUBERTI, Jean-François DELCAIRE, Houda ERRIFI, Capucine FANDRE D'HUMIERE, Constance GABILLET, Claude GARREC (Association de Sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours), Laurence GRISARD, Romain HARDY, Louis LE CONTE, Stéphane LEULLIER, Dominique MAGNIETTE, Marie-Christine MALECOT, Arthur MARCINKIEWICZ, Agnès MARCONNET, Isabelle MICHALON, Anne MIZON (Association de Sauvegarde du square Louvois, de sa fontaine et de ses alentours), Martine NOTHERN, Sophie POULAIN, Anne ROQUEBERT, Ruben RUGARD, Monique TISSOT, Pierre-Alain WANTEN, Lydia ZILBERSCHLAG.

Excusés (5) : Arnaud BEAUMONT, Christophe DEVILLE, Brigitte LABADIE, Claudine MASSE, John Michael ORRIN, Adama ZOUNGRANA

Mairie de Paris Centre (2) : Matthieu GASNIER, Conseiller délégué de Paris Centre chargé de la santé, des séniors et de l'alimentation, référent du quartier Louvre-Opéra ; Alexandre BAUX-DE CASTRO, coordination de la Participation Citoyenne.

En introduction de la réunion, le coprésident propose aux personnes venant pour la première fois de se présenter. Il rappelle ensuite succinctement le fonctionnement du Conseil de quartier.

<u>Budget du Conseil de quartier</u>

Le coprésident rappelle que le Conseil de quartier dispose d'un budget annuel de 3.306€ en fonctionnement, dont 1.900€ restent disponibles, ainsi que d'un budget d'investissement de 8.264€, qui n'a pas encore été utilisé cette année. Il rappelle également l'importance de voter les projets en début d'année afin de faciliter leur réalisation.

Le Conseil de quartier vote ensuite un budget de 330€ pour l'acquisition d'un vélo-draisienne de 14 pouces d'un montant de 180€ ainsi que celle d'un vélo 16 pouces pour un montant de 150€ pour les écoles Louvois et Vivienne.

Les discussions portent ensuite sur la situation des résidences seniors municipales, notamment celle du marché Saint-Honoré. Plusieurs participants s'interrogent sur les besoins des résidents et proposent l'acquisition de climatiseurs mobiles. Matthieu GASNIER souligne les difficultés rencontrées lors des récents épisodes de forte chaleur et indique que de nombreux résidents ne disposaient pas de climatisation dans leur chambre. Des climatiseurs portables ont depuis été acquis par la Ville et des travaux sont actuellement engagés afin d'améliorer les conditions de vie lors des périodes caniculaires. Il propose en conséquence de se rapprocher de la Direction des Solidarités (DSOL) afin d'identifier d'éventuels besoins complémentaires.

À cette occasion, plusieurs habitants signalent avoir rencontré des difficultés pour accéder aux informations relatives aux dispositifs de rafraîchissement mis en place par la Ville

pendant les épisodes de chaleur. Matthieu GASNIER précise que la Ville a communiqué sur les différents points de fraîcheur disponibles et rappelle notamment l'existence d'une carte interactive recensant les fontaines publiques.
Le Conseil de quartier vote ensuite pour l'installation de 3 bancs Davioud aux adresses suivantes :

- 29 rue Vivienne face au Vaudeville,
- 16 rue Notre-Dame-des-Victoires,
- 12 place de la Bourse

Un participant s'interroge sur le devenir des bancs Davioud qui ont été retirés de l'espace public par le passé.

La Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) présente ensuite un projet qu'elle est en train de mettre en place. Cette structure regroupe les professionnels de santé du territoire qui souhaitent travailler ensemble pour améliorer l'accès aux soins. Dans ce cadre, un projet de « marche santé » sera proposé entre octobre et décembre. Deux groupes se réuniront chaque semaine, le mardi à 9h30 et le vendredi à 14h, pour une marche d'une heure dans le quartier. Ce dispositif, gratuit et accessible sur inscription, est ouvert à tous les publics, quels que soient leur âge ou leur niveau de mobilité. Des groupes de cinq à six participants seront constitués et un flyer d'information sera prochainement diffusé. Ce projet ne nécessite pas de financement du Conseil de quartier pour être mis en place.

Concernant le budget de fonctionnement, il est rappelé que les deux visites organisées récemment à la Banque de France et au Palais Royal ont rencontré un vif succès. Il est proposé de renouveler la visite de la Banque de France. Le principe d'un nouveau budget de 200€ est adopté. Un habitant travaillant à la Banque de France propose par ailleurs de prendre contact avec le responsable du patrimoine afin de faciliter l'organisation de cette visite.
Des démarches sont également en cours afin d'organiser de nouvelles visites institutionnelles. Une demande a été adressée à la Comédie-Française, sans réponse à ce stade. Le Conseil de quartier est également à la recherche d'un contact au Conseil constitutionnel pour envisager l'organisation d'une visite. Il est enfin rappelé que la Nuit du droit propose chaque année de nombreuses conférences et événements ouverts au public, notamment au Conseil constitutionnel et à la Cour des comptes et représente une bonne opportunité de prendre attache avec ces institutions.

<u>Gestion des déchets du bâtiment</u>
Une habitante fait part des difficultés qu'elle a rencontrées pour l'évacuation de gravats issus de travaux réalisés à son domicile avec un proche. Après avoir constaté que le service des encombrants ne prenait pas en charge ce type de déchets, elle indique avoir été orientée vers la déchetterie de la porte des Lilas. Elle estime toutefois que les solutions proposées, notamment via le 3975, ne sont pas adaptées aux besoins des particuliers réalisant de petits travaux. Après plusieurs démarches, dont des échanges avec des responsables de chantiers à proximité, elle est finalement parvenue à trouver une solution auprès d'une entreprise spécialisée.
Cette intervention conduit plusieurs participants à s'interroger sur l'existence de points de dépôt plus accessibles pour les gravats et sur la possibilité de développer des solutions spécifiques pour les particuliers. Plusieurs habitants soulignent que les règles applicables en matière de gestion des déchets de chantier sont identiques pour les particuliers et pour

les entreprises, alors que ces dernières disposent de moyens logistiques bien plus importants.
Au cours des échanges, il est également indiqué qu'à la suite de l'incendie survenu rue de Richelieu, des dépôts sauvages de sacs de gravats ont été constatés à proximité du sinistre, certaines personnes ayant profité de la situation pour abandonner leurs déchets sur l'espace public.

Point sur les travaux de l'immeuble Ventadour

Un point d'information est effectué concernant les travaux actuellement menés par la Banque de France sur l'immeuble Ventadour. Les riverains indiquent avoir reçu, au début du mois de juin, un courrier les informant que la prochaine phase du chantier serait susceptible de générer des vibrations. Dans ce cadre, des échafaudages recouverts de bâches sont actuellement en cours d'installation autour du bâtiment.
Plusieurs habitants rappellent que, lors de la présentation du projet, le maître d'œuvre avait indiqué que des études et constats préalables seraient réalisés dans les immeubles voisins avant le démarrage de cette phase des travaux. Or, à ce stade, aucun expert ne serait intervenu pour constater l'état des bâtiments environnants. Les participants s'interrogent donc sur les moyens dont dispose la Ville pour s'assurer de la réalisation de ces constats préventifs.
Il est enfin rappelé qu'un QR code mis en place par le maître d'ouvrage permet aux riverains de suivre l'avancement du chantier et d'accéder à des informations actualisées sur les différentes phases des travaux.

Boucherie Barone

Plusieurs participants interpellent la mairie au sujet de l'ancien local de la boucherie Barone, située rue du Marché Saint-Honoré, qui a récemment été transformé en débit de boissons, alors même que ce secteur bénéficie d'une protection renforcée destinée à préserver les commerces de proximité et les activités artisanales.Plusieurs participants interpellent la mairie au sujet de l'ancien local de la boucherie Baronne, située rue du Marché Saint-Honoré, qui a récemment été transformé en débit de boissons, alors même que ce secteur bénéficie d'une protection particulière destinée à préserver les commerces de proximité et les activités artisanales.
Matthieu GASNIER rappelle que la position de la mairie est de défendre les commerces de proximité, et plus particulièrement les commerces alimentaires, qui contribuent à la vitalité du quartier et répondent à des enjeux importants de proximité et d'accès à l'alimentation. La municipalité se montre, à cet égard, particulièrement vigilante aux questions de précarité alimentaire.
Concernant le cas de la boucherie Barone, il est précisé que la cessation d'activité résulte d'un départ à la retraite. Dans cette situation, le dispositif de protection prévu par le Plan local d'urbanisme ne peut s'appliquer, le droit commercial primant sur les dispositions du PLU. Plusieurs habitants regrettent néanmoins la disparition progressive des commerces de bouche dans cette rue malgré les protections mises en place.
Les échanges soulignent également certaines limites de la réglementation actuelle. Bien que le PLU ait été renforcé afin de mieux protéger les commerces de proximité, la catégorie « commerce alimentaire » demeure relativement large et peut permettre l'installation d'activités qui ne correspondent pas toujours aux attentes des habitants. Matthieu GASNIER reconnaît que des améliorations peuvent encore être apportées et considère que la situation de la rue du Marché Saint-Honoré illustre certaines de ces difficultés.

Les participants s'interrogent ensuite sur les leviers dont dispose la collectivité pour favoriser l'installation et le maintien de commerces de proximité dans le quartier. À ce titre, il est rappelé que la Ville s'appuie notamment sur Paris Commerces qui regroupe le GIE Paris Commerces, la SEMAEST. Il est toutefois précisé que la situation financière actuelle de la collectivité limite, à ce stade, les possibilités de nouvelles acquisitions de locaux commerciaux.
À titre d'exemple, Matthieu GASNIER évoque le cas de l'ancienne Clinique du Louvre, récemment acquise par un promoteur immobilier. Ce dernier a sollicité un changement de destination afin de transformer les locaux en logements, demande à laquelle la mairie s'est opposée.
Enfin, plusieurs habitants signalent que la transformation de la boucherie Barone en débit de boissons génère désormais une occupation importante du trottoir par la clientèle. Ils relèvent que plusieurs établissements de ce type sont présents dans la rue et estiment que cette concentration crée des nuisances pour les riverains.
Pour signaler ces difficultés, il est rappelé que les habitants peuvent utiliser différents canaux de signalement : le 3975, l'application Dans Ma Rue ainsi que la plateforme SOLEN. Il est recommandé de renouveler les signalements lorsque les nuisances persistent, même en l'absence de résultats immédiats.

Point de situation sur les commerces en rez-de-chaussée du passage des Jacobins place du Marché Saint-Honoré

La question des futures cellules commerciales du passage des Jacobins est également abordée. Le Conseil de quartier souhaite savoir à quel moment il sera associé aux réflexions concernant leur commercialisation. Il est indiqué que ce dossier fait l'objet d'un suivi attentif par la mairie et qu'un temps de travail spécifique pourra être organisé sur ce sujet. La mairie confirme par ailleurs que le Conseil de quartier sera consulté. Plusieurs participants souhaitent également obtenir des informations sur les modalités de commercialisation de ces locaux.

Questions et signalements

Suite à la fermeture du caviste Bottles et à une énième reprise par Kintaro au 57 rue Sainte-Anne, comment le PLU bioclimatique protège-t-il du monopole d'un seul et même groupe, Kintaro, qui accentue l'effet une monoactivité galopante ?

La rue Sainte-Anne bénéficie d'une protection renforcée du commerce dans le PLU bioclimatique. Cette protection permet notamment de contrôler les changements de destination des locaux et vise à préserver la diversité commerciale.
Elle n'empêche toutefois pas le passage d'un commerce à un autre au sein de la même destination. Ainsi, la transformation d'un caviste en restaurant reste possible dans le cadre des règles applicables.
La MPC cherche néanmoins à contrôler l'implantation de nouveaux restaurants, avec les moyens réglementaires qu'elle détient puisqu'il s'agit du privé, afin de limiter la progression de la monoactivité. Le PLU ne permet cependant pas d'imposer le maintien d'un commerce existant ni d'empêcher la transformation d'un commerce en un autre lorsque celle-ci respecte les règles d'urbanisme applicables.

Une habitante déclare être en contact avec cette entreprise. Elle indique que lorsqu'elle constate des problèmes, elle les signale et des mesures sont généralement prises immédiatement. Cependant, ces mesures ne sont jamais durables et elle doit sans cesse les signaler au responsable. Matthieu GASNIER propose à cette habitante de recontacter

l'entreprise Kintaro dans le but d'organiser une rencontre sous l'égide du Conseil de quartier dans un format à définir.

Le Conseil de quartier souhaite avoir un statut concernant les commerces qui sont ou seront sélectionnés au pied de l'immeuble Bofill place du Marché Saint-Honoré ? Par quels mécanismes la Mairie de Paris Centre impulse-t-elle ses propositions, notamment en termes de commerces de proximité, d'offre de soins, … ?
Matthieu GASNIER explique qu'il a l'impression d'avoir répondu à cette question lors du point sur les commerces en rez-de-chaussée du passage des Jacobins. Les membres du Conseil de quartier lui confirme cette impression.
Le Conseil de quartier souhaite connaître le devenir du CEASC (Centre d'Études et d'Action Sociale et Culturelle La Sourdière) au 23 rue de la Sourdière, un bien précieux qui offre aux habitants du quartier de nombreuses activités (cours et ateliers, réunions et événements, activités sociales et culturelles) et qui serait aujourd'hui menacé.
Matthieu GASNIER indique qu'il a eu quelques informations pendant l'été sur le fait que l'association avait perdu son agrément et que cela lui générait des difficultés financières. Il indique qu'il reviendra vers le Conseil de quartier lorsqu'il aura plus d'informations.

Points restant à corriger suite au réaménagement de la rue de Richelieu et de ses abords : absence de barrière à l'angle de la rue Rameau et de la rue Lulli (générant du stationnement sauvage rue Lulli), dalles désaffleurées à l'angle de la rue de Richelieu et de la rue Saint-Augustin intervention sur les ajutages de la fontaine Louvois à programmer, problème majeur d'évacuation d'eau rue Lulli , retour du Trilib' rue Rameau à statuer
Un point avec la SAGP, en charge des travaux, est programmé afin de lui transmettre les différentes alertes et demandes concernant les aménagements restant à corriger.
Concernant le Trilib' de la rue Rameau, celui-ci n'a pas pu être reposé au 3 rue Rameau, notamment en raison des zones de livraison et des arceaux vélos. Nous étudions la possibilité de l'installer à un autre emplacement dans la rue et avons également interpellé la SAGP sur ce sujet. En effet, cette dernière a fait une erreur dans le réaménagement des zones de stationnement, que nous déplorons.

Une station de recharge électrique était prévue rue Notre-Dame-des-Victoires le long du Palais Brongniart, suite au réaménagement de l'axe Quatre-Septembre - Réaumur et au démantèlement de la station de recharge électrique rue du Quatre-Septembre ; qu'en est-il ?
Une station de recharge est actuellement identifiée au 21-23 rue Notre-Dame-des-Victoires. Nous faisons le point avec la Mission Vélo afin de vérifier la situation et de déterminer si une nouvelle station est prévue à proximité.

La sculpture monumentale Clara-Clara (1983) de Richard Serra, en acier Corten (environ 108 tonnes, 36 mètres de long), composée de deux arcs courbes opposés qui créent un jeu de perspectives et d'instabilité visuelle, et commandée pour les Tuileries en 1983, a semble-t-il disparu ; est-il prévu de l'exposer à nouveau
La sculpture monumentale *Clara Clara* de Richard Serra est toujours conservée dans les réserves de la Ville de Paris. Sa réinstallation dans l'espace public est bien envisagée, mais le projet reste à ce jour à l'étude. Compte tenu de ses dimensions et de son poids exceptionnel, ainsi que des contraintes techniques et patrimoniales liées à son installation, plusieurs sites sont à l'étude. À ce stade, aucune décision définitive n'a toutefois été prise

quant à sa réinstallation ou à son lieu d'exposition. La MAPC ne manquera pas de vous tenir informés si le projet venait à avancer.

Points divers

- Passage des Princes

Un participant s'interroge sur l'avenir du Passage des Princes, fermé depuis plusieurs années. Aucune information précise n'est apportée en séance quant au devenir de cet ensemble commerçant.

- Nuisances liées aux bars et restaurants

Un habitant indique avoir créé, avec plusieurs riverains, un collectif d'habitants couvrant notamment les rues des Moulins et des Petits-Champs. Il fait état d'importantes nuisances liées à la présence de nombreux restaurants et bars ouverts jusqu'à 2 heures du matin, sept jours sur sept. Il explique qu'après plusieurs années de mobilisation et malgré des échanges jugés difficiles avec certains exploitants, le collectif a obtenu de la mairie la suppression de terrasses estivales dans la rue des Moulins. Il précise toutefois que la mairie lui a indiqué ne pas disposer de leviers pour intervenir sur les horaires de fermeture des établissements, notamment rue des Petits-Champs.

- Livraisons matinales

Les nuisances liées aux livraisons dans le quartier sont également évoquées. Plusieurs habitants soulignent que certaines opérations débutent dès 4 heures du matin, générant des nuisances sonores pour les riverains.

- Consultation du Conseil de quartier sur les terrasses

Un participant demande quelles suites ont été données aux demandes de terrasses pour lesquels l'avis du Conseil de quartier avait été sollicité.

- Bilan de la canicule

Une question est posée concernant le retour d'expérience de la Ville à l'issue des épisodes de forte chaleur de l'été. Matthieu GASNIER indique qu'une communication bilan à destination des habitants est prévue d'ici la fin de l'année 2026 ou au début de l'année 2027.

Questions et signalements pour la prochaine séance

Questions :

1. Quelles mesures préventives la Mairie de Paris Centre peut-elle mettre en œuvre pour prévenir les éventuelles fissures induites par le chantier Ventadour qui a basculé dans la phase 2 de rénovation proprement dite ?
2. Quelles solutions à inventer dans Paris Centre pour l'enlèvement des *déchets du bâtiment* (déblais, débris de démolition ou bricolage : plâtre, mortier, parpaings, béton, carrelages, tuiles, ...) : points de reprise gratuits, ... ?
3. Quel est le devenir du *passage des Princes* ? A quelle échéance ? La typologie des commerces au cœur du passage a-t-elle été définie ? La servitude est-elle maintenue ?
4. (Question de la séance précédente – en attente de réponse) Le Conseil de quartier souhaite connaître le devenir du CEASC (Centre d'Études et d'Action Sociale et Culturelle La Sourdière) au 23 rue de la Sourdière, un bien précieux qui offre aux

habitants du quartier de nombreuses activités (cours et ateliers, réunions et événements, activités sociales et culturelles) et qui serait aujourd'hui menacé.

Signalements :

1. Les anciens bancs Davioud, progressivement supprimés entre 2010 et 2020, ont-ils été entreposés, pour une valorisation ultérieure ?
2. L'évolution de la typologie des commerces rue du Marché Saint-Honoré (côté numéros pairs) génère une occupation du trottoir abusive qui entrave la circulation des piétons et PMR
3. Suite à la canicule durant l'été 2026 dont un bilan est sollicité par le Conseil de quartier Louvre-Opéra, il est à noter que des *points fraîcheur* mériteraient d'être ajoutés dans le 1er arrondissement

Liens utiles

✓ Lien vers les comptes-rendus :
https://mairieparis centre.paris.fr/pages/louvre-opera-17541

✓ Lien Twitter :
https://twitter.com/CQLouvreOpera

✓ Lien vers l'OpenAgenda :
https://openagenda.com/conseils-de-quartier-paris-centre

✓ Liens vers les dispositifs de collecte des déchets :
https://www.paris.fr/pages/trilib-une-nouvelle-approche-du-tri-selectif-3963
https://www.paris.fr/recherche/lieux?types=trilib
https://www.paris.fr/pages/le-tri-des-dechets-alimentaires-a-paris-24842

✓ Lien vers l'étude de l'APUR sur les commerces à Paris et à Paris Centre en 2023 :
https://www.apur.org/sites/default/files/commerces_paris_2023.pdf

✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers du PLUb :
https://www.enquete-publique-plu-paris.fr/documents/

✓ Lien vers l'enquête publique et les dossiers sur la ZTL :
https://www.paris.fr/pages/paris-cree-une-zone-apaisee-dans-le-centre-de-la-capitale-20426

✓ Lien vers le projet de réhabilitation du bâtiment dessiné par Ricardo Bofill place du Marché Saint-Honoré :
https://cdn.paris.fr/paris/2023/06/07/20230329_pca_msh_presentation-riverains_compressed-FaME.pdf

✓ Lien vers la présentation de la réunion de restitution « Embellir votre quartier » pour le quartier Grands Boulevards - Opéra :
https://cdn.paris.fr/paris/2024/04/30/202404_evq2-opera-gb-reunion-publique-MJ5P.pdf

✓ Lien vers la présentation de la réunion de lancement « Embellir votre quartier » pour le quartier Louvre - Halles - Montorgueil :
https://cdn.paris.fr/paris/2025/04/08/2025-04-08_reunion-publique-de-lancement-des-concertations_evq3-chatelet-louvre_vf_compresse-ok-5vx8.pdf

✓ Lien vers le projet de réaménagement de l'axe Quatre Septembre-Réaumur-Temple :
https://cdn.paris.fr/paris/2024/07/15/compress-2024-07-09_rp_reaumur_vf-2_compressed-0Qzz.pdf

✓ Lien vers l'opendata des autorisations de terrasses et étalages :
Terrasses et étalages : Autorisations — Paris Data

✓ Lien vers l'opendata des verbalisations :
Verbalisations — Paris Data

✓ Carte interactive des chantiers :
https://www.arcgis.com/apps/Media/index.html?appid=81b467ca20f64ad29d093fca3e42ce26

✓ Lien vers le Bureau d'Actions contre les Nuisances Professionnelles (B.A.N.P.) :
https://www.paris.fr/pages/signaler-une-incivilite-du-quotidien-3800?#nuisances-olfactives-d-origine-professionnelle

✓ Lien vers les activités du centre Paris Anim' Ruth Bader Ginsburg et de l'antenne :
https://www.animactisce.org/2-trouver-une-activite.htm?centre=2

✓ Lien vers le formulaire de contact SOLEN :
Des policiers municipaux encore plus proches de - Ville de Paris